

La Commission de l'Union Européenne verse une subvention à une association turque dont un des membres aurait « marié » sa fille de 6 ans

En Turquie, l'association " Yavuz Sultan Selim" (*) (YSS) a reçu 31.500 euros de subvention de la Commission de l'Union Européenne, dans le cadre du "Soutien à la réforme des politiques en matière d'éducation, de formation et de jeunesse" du programme Erasmus, pour son projet **"La vie numérique après la pandémie et les effets de l'islamophobie"**.

L'association YSS est affiliée à la "Confrérie Ismailaga" qui se définit comme une société savante et fraternelle de musulmans sunnites.

Elle a une compréhension qui **critique** la pratique des hommes **qui n'ont pas une barbe longue** et ne portent pas le **Qamis (**)** et **les femmes le tchador**.

La confrérie a diverses activités par le biais d'écoles
privées religieuses et des cours de Coran pour les adultes.

Un de ses membres avait "marié " sa fille **de six ans** ,en
mariage religieux ,à **un homme de 29 ans. La fillette avait été exposée à des
abus sexuels pendant des années.**

YSS multiplie les discours **misogynes et antisémites** et
considère la civilisation européenne comme une
"ennemie de l'islam et du Prophète" .

Nicolas Bay, député européen, vice-président exécutif
de " Reconquête " d'Eric Zemmour, déclare que **Bruxelles
est devenu un groupe classé comme " islamiste/
terroriste par le gouvernement allemand".**

**(*) Sultan ottoman, (1470-1520) père Soliman le
magnifique.**

() Longue tunique arrivant au dessus de la cheville.**

**Zaven Gudsuz zaven471@hotmail.com (ancien élève des collèges
mekhitaristes d'Istanbul & de Sèvres)**

diplômé d'économie de l'UNIVERSITÉ de Nantes en France

Selon l'histoire, , c'est en 2004 à Istanbul (Çengelköy), alors que la fillette est
âgée de 6 ans, que son père, à l'époque à la tête de la fondation Hiranur (associée

à la confrérie musulmane İsmailağā) la "donne" à un homme de sa communauté. Un mariage religieux aurait alors été célébré. Pendant des années, la jeune fille, qui aurait subi des violences sexuelles, a fait des allers-retours entre la résidence de ses parents et celle de son "mari". On lui aurait prétexté que tout cela n'était qu'un "jeu", et de ne "pas le dire". Elle se serait fiancée à 13 ans, une fête de mariage (*dügün*) aurait été célébrée alors qu'elle en avait 14*. Quelques mois plus tard, en 2012, elle effectue une visite à l'hôpital, lors de laquelle le médecin se rend compte des sévices sexuels qu'elle a subis ; il aurait alors signalé la maltraitance à la police. Une enquête est ouverte par le parquet. Dans son témoignage de l'époque, la jeune femme aurait déclaré qu'elle avait alors 17 ans, et qu'elle s'était mariée de son plein gré. Les poursuites auraient donc été abandonnées.

source : journal [BirGün](#) (version papier datée du 3 décembre) / Un Jour

photo : D.R.

